

**CONVOCATION DU CONSEIL COMMUNAL**

Madame, Monsieur,  
est invité(e) à assister à la séance du Conseil Communal qui se tiendra  
à la **Maison Communale, le mercredi 29 mars 2023 à 17h30'**.

Extrait  
du Code de la Démocratie  
Locale et de la  
Décentralisation

**C.D.L.D/L1122-17**

Le Conseil ne peut prendre de résolution, si la majorité de ses membres en fonction n'est présente. Cependant, si l'Assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer quel que soit le nombre des membres présents sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

**ORDRE DU JOUR :**

**SÉANCE PUBLIQUE :**

1. Procès-verbal de la séance du 08 décembre 2022.
2. Désignation de 2 agents constatateurs chargés de constater les infractions administratives communales.
3. Inventaire des logements d'utilité publique présents sur le territoire de la commune de Remicourt.
4. Accord de collaboration entre le médiateur commun à la Communauté Française et à la Région Wallonne et la Commune de Remicourt, en matière de médiation communale.
5. Application des nouvelles dispositions de la loi du 20/11/2022 (M.B. 30-11-2022) portant sur des dispositions fiscales et financières diverses et notamment le délai de réclamation en matière de taxes communales – Approbation.
6. Propreté et environnement – Règlement communal portant sur l'utilisation du conteneur à herbes de tontes situé sur le site de l'ancienne école de Lamine.
7. Propreté et environnement – Sanctions administratives communales - Redevance sur les dépôts sauvages – Exercices 2023-2024.
8. Décret voirie - Cession d'emprise dans le cadre du dossier en permis d'urbanisation concernant la création de 14 lots portant sur un bien sis rue de Limont à Remicourt.
9. Réfection et enduisage de la rue Modeste Rigo à Pousset – Approbation des conditions et du mode de passation.
10. Approbation du compte (ex 2022) de la Fabrique d'église de Remicourt.
11. Approbation du compte (ex 2022) de la Fabrique d'église de Momalle.

**HUIS-CLOS :**

12. Acquisition à titre gratuit d'un excédent de parcelle sise Av. M. Delmotte 74 à Remicourt pour cause d'utilité publique.
13. Intervention dans les abonnements scolaires SNCB-TEC.
14. Personnel statutaire communal - Mise en disponibilité pour maladie.
15. Enseignements maternel et primaire communal personnel enseignant – Ratifications de désignations.
16. Enseignements maternel et primaire communal personnel enseignant – Ratification de demandes de congés exceptionnels.

Le 21 mars 2023.

PAR LE COLLÈGE :

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,

Christian VANDERBEMDEN.

Thierry MISSAIRE.